

# Feux de forêt : la campagne 2020 est lancée

Sur le tarmac de l'aérodrome de Corte, le dispositif 2020 de lutte contre les feux de forêt a été officiellement lancé. Le préfet de Haute-Corse, entouré de nombreux officiels, a passé en revue les troupes et le matériel mobilisés pour cette nouvelle campagne anti-incendie



Le préfet de Haute-Corse, François Ravier, échange avec les commandements des sapeurs-pompiers sur les moyens aériens mis à disposition.

Des jeunes sapeurs-pompiers ou pompiers forestiers de l'Office national des forêts en passant par les légionnaires du 2<sup>e</sup> Rep de Calvi, l'ensemble des acteurs étaient représentés pour officialiser le lancement du dispositif de lutte contre les feux de forêt de 2020, pourtant déjà bien mobilisés ces derniers mois.

Guy Armanet, président du Sis 2B (Service d'incendie et de secours), a introduit son discours en rappelant le « lourd tribut humain payé par la Corse dans les incendies ». Il a invité les femmes et hommes présents sur les pistes de l'aérodrome à rester prudents lors de leurs missions « périlleuses ». « Le récent incendie de Castellu di Bustinu nous a donné un aperçu des enjeux auxquels nous devons faire face rapidement », a-t-il ajouté. Lundi, ce feu a ravagé plus de 45 hectares

de végétation. « Protéger les vies humaines », le préfet de Haute-Corse, François Ravier, le martèle lorsqu'il s'agit de défendre la fermeture de certains massifs à hauts risques d'incendie. Fermeture synonyme de lourdes conséquences pour la filière touristique de ces aires cartographiées comme incendiaires.

François Ravier s'inquiète des nouveaux phénomènes incendiaires provoqués par le dérèglement climatique. « L'épisode du feu de Quenza a marqué les esprits. Non pas parce qu'il est nouveau, cela fait déjà quelques années que des feux apparaissent dès le mois de février, mais bien parce que ces feux en début d'année ont tendance à se systématiser année après année. Or, il ne faut pas oublier que le matériel est souvent en maintenance à cette période. » Ce bouleversement dans les saisons des feux de forêt pousse donc les



Le préfet a tenu à échanger avec les associations bénévoles, ici les collectifs municipaux.

PHOTOS JOSE MARTINETTI



Airtelis est une société privée spécialisée dans les activités hélicoptères qui a été sollicitée par la Sécurité civile pour compenser la perte de ses avions Tracker.

## Des universitaires aux premiers rangs

En jean-baskets, décontractés, ils ne sont que deux. Détonants parmi les rangers et les uniformes alignés devant les véhicules d'intervention, les deux hommes font pourtant partie des fins connaisseurs des feux de forêt corses. Jean-Baptiste Filippi est respon-

sable du pôle de recherche et simulation en feux de forêt du CNRS en Corse. Ronan Paugam n'est sur l'île que pour six mois afin d'assister Jean-Baptiste Filippi dans le développement de nouveaux outils d'analyse météorologique. Leur langage dans une anticipation précise des feux.

« En se basant sur les prévisions de Météo France, on constitue un modèle de prévisions à haute résolution dans lequel on intègre les flux de chaleur des feux », explique Jean-Baptiste Filippi. Toutes ces données facilitent la

prévision du comportement des incendies. « Grâce aux statistiques et à l'intelligence artificielle, on étale des cartes datant de 1990 pour les préciser, les renouveler en calculant les vents de vallée. Cette méthode permet de situer à 600 mètres près l'évolution d'un feu », ajoute-t-il. Ce sont ces cartes qui seront utilisées par la préfecture en cas de gestion de crise d'un feu de forêt. Leurs études de simulation à haute résolution ont par exemple été sollicitées lors du feu de Quenza.

## Les chasseurs étoffent le dispositif

Le préfet François Ravier a insisté sur le rôle crucial des bénévoles. Aux côtés des forces de la Sécurité civile déjà présentes les années précédentes, comme La Poste ou Les Chemins de fer de la Corse, la Fédération des chasseurs a été invitée à faire partie du dispositif de surveillance. Ses membres ont souhaité mention-

ner qu'avec leur connaissance du territoire et le débroussaillage régulier des sentiers effectué par leurs soins, leur intégration au dispositif semble pertinente. Coopération entre les acteurs, ou « lutte interservices » en langage officiel, a bénéficié de cette mobilisation toujours plus forte des associations dans la veille et la sensibilisation. Le haut fonctionnaire a tenu à souligner que « Grâce à la mobilisation interservices, la surface brûlée a été divisée par deux depuis vingt ans ».

De même, l'accent est mis progressivement sur l'intégration des réserves communales de la Sécurité civile dans le dispositif. Lors de la revue des troupes, un leitmotiv ressort des discussions entre les dirigeants des administrations et les bénévoles, celui de la prévention. Beaucoup d'acteurs citoyens ont insisté auprès du préfet sur l'importance de mettre l'accent sur la prévention du public.

VALENTIN BOULAY

## Divisée par deux

En 20 ans, la surface ravagée par les feux a été divisée par deux. L'un des facteurs de cette réduction de la destruction due aux feux ? La mobilisation toujours plus accrue des technologies dans la lutte contre les feux de forêt. Désormais, les hélicoptères de la Sécurité civile peuvent par exemple intervenir de nuit avec des lunettes de vision nocturne. De même, la modélisation numérique des feux est en voie de développement.

## Un nouvel hélicoptère entre dans la danse

En février dernier, le Tracker ont été définitivement retirés des dispositifs de lutte contre les incendies par la direction de la Sécurité civile. Après plus de quarante années de survol des massifs forestiers du sud de la France, les récurrentes défaillances techniques de son train d'atterrissage ont eu raison de son aura historique. Ces avions créés en 1952 pour l'US Navy étaient initialement destinés à la lutte anti-sous-marine et avaient été réhabilités en bombardiers d'eau.

Se substitue aux Tracker un Super Puma d'une compagnie privée de travaux hélicoptères, Airtelis, une filiale de RTE (Réseau de transport d'électricité). Reconverti pour l'occasion en bombardier d'eau, le sigle de la Sécurité civile a été apposé sur la carlingue. « L'hélico s'avère meilleur en altitude, pas uniquement parce qu'il cible mieux la zone de largage en restant statique, mais aussi parce qu'il descend plus bas. Sur le continent, il arrive que des avions ne puissent pas larguer en raison des basses températures », décrit l'un de ses pilotes au préfet de Haute-Corse. Un autre atout le distingue des Canadair, sa capacité à puiser de l'eau sur une surface très restreinte, un plan d'eau de 3 mètres de profondeur et 4 de largeur suffit pour remplir les 4 000 litres de son réservoir. Une contenance tout de même

éloignée des 6 000 litres d'un Canadair, ou des 10 000 litres d'un bombardier aéronautique Dash.

Il y a quelques semaines, ce mastodonte a prouvé sa puissance comme le rappelle un pilote de la Sécurité civile : « Un de nos hélicos Dragon a eu un souci technique et s'est posé en montagne. Le H225 [Super Puma bimoteur, NDLR] s'est rendu sur place pour l'hélicoptère. » Habituellement utilisé dans l'installation de lignes électriques en milieu escarpé pour déplacer des pylônes, ce type d'hélicoptère a une capacité de levage de 4,5 tonnes.

Cet été, il restera basé à Corte dans le cadre de la campagne 2020. Comme aime à le rappeler le responsable d'Airtelis, le Super Puma est un « outil complémentaire » du dispositif préexistant. Une autonomie de deux heures avec charge, et de trois à vide, lui permettra d'assister la Sécurité civile pour un contrat de 120 heures de vol.

Le député de Haute-Corse Jean-Félix Acquaviva déplorait la suppression des Tracker en février. Il demandait « les justes moyens aériens de lutte contre les incendies ». Difficile d'imaginer qu'un seul hélicoptère assouvisse les besoins grandissants des soldats du feu.

VALENTIN BOULAY



À la fin de la cérémonie, le Super Puma s'est envolé pour Ajaccio.

JOSÉ MARTINETTI